



Accord GAEMC Industry Pourquoi **FO** a signé ?

Pour rappel, l'accord GAEMC est un accord collectif du groupe =S= qui s'adresse aux salariés de la BU Industry, dans les emplois des OCC*. Il résulte des négociations privilégiant des mesures échelonnées jusqu'à fin 2012, afin d'éviter le couperet d'un PSE** dont les effets auraient été plus expéditifs, plus destructeurs d'emplois, inhumains, pervers ...

* OCC = Offer Creation Center = Centres de Création de l'offre

**PSE : Plan de Sauvegarde de l'Emploi (ex Plan social)

Concernant le volet stratégique et organisationnel

Pour analyser la stratégie imposée par la Direction, un cabinet d'audit spécialiste du domaine a été missionné par le groupe paritaire.

Les conclusions de l'audit ont mis en évidence de sérieux risques : Perte de savoir-faire, Problèmes qualité, Risques géopolitiques, Non-adhésion du personnel,...

FO regrette que la Direction n'ait pas tenu compte des recommandations de l'expert, en d'autres termes : la stratégie n'a pas évolué, malgré l'expertise !

La Direction a toujours affirmé qu'elle déroulerait sa stratégie visant majoritairement à déplacer nos emplois de France vers les pays émergents (déjà en cours), quels que soient les impacts sociaux. Aux CCE et CE, instances strictement consultatives, **FO** a donc voté **CONTRE** ce volet stratégique.

FO déplore que Schneider Electric, comme d'autres entreprises françaises, soit si prompt à récupérer les aides financières pour la recherche et le développement, et en parallèle délocalise sa production et ses OCC vers les pays émergents.

Concernant le volet conjoncturel

Une partie de l'accord GAEMC traite la contraction des effectifs du fait de la crise économique mondiale.

En cas de reprise du marché, **FO** n'hésitera pas à demander l'arrêt des réductions d'effectifs, puis des embauches.

Concernant le volet social

Le volontariat est le principe fondateur de l'accord GAEMC Industry : il découle de critères personnels (professionnels, sociaux, familiaux, ...) qui n'ont pas à être jugés par un tiers. FO veillera au libre choix des salariés, hors pression de la hiérarchie.

Pour ceux qui opteront pour quitter Schneider (DAMS et mobilité)

FO a exigé des aménagements de la **commission de suivi**, visant à élargir son contrôle (notamment sur le volontariat, l'utilisation du budget de formation dédié, les roclades, les projets de création d'entreprise via SIE...). Vos interlocuteurs privilégiés seront les membres **FO** de la commission de suivi.

Pour ceux qui opteront pour une rocade ou une mobilité interne

Les élus **FO** de tous les sites seront toujours présents pour recevoir et traiter vos réclamations afin d'assurer le bon déroulement des rocades et des mobilités internes. N'hésitez pas à les contacter dès maintenant.

Concernant SENSORS

Les élus **FO** Angoulême s'interroge toujours sur le devenir de l'activité au sein du groupe.

La Direction n'a toujours pas présenté sa copie sur ce sujet depuis l'arrêt des développements des produits de détection optoélectronique.

Par rapport à la verticalisation, les conséquences de cette organisation sont encore floues voir inquiétantes pour les sites industriels de France.

Enfin concernant les effectifs prévus dans l'accord, les élus FO insistent sur le fait que toutes les rocades potentielles soient exploitées.

Les élus FO de la commission de suivi locale qui va traiter des dossiers Angoulême-Bourguebus s'efforceront tout particulièrement de :

- Veiller au bon déroulement du processus
- S'assurer du respect du volontariat de chacun
- De défendre la réduction des suppressions de postes dus au volet conjoncturel notamment pour C&S.

Concernant H2I (C&S)

Le flou dans le rapprochement pose encore de grandes inquiétudes sur les arbitrages et l'organisation cible entre Schneider Electric et Digital.

Concernant les projets, nous constatons des avancées (ex. lancement SOLO) mais nous restons vigilants face aux engagements de la Direction.

Sur les effectifs, il doit être proposé une solution acceptable à l'ensemble des salariés dont le poste est menacé afin de limiter les pertes de savoir-faire et compétences et que chacun conserve un emploi tel que Mr Crochon nous l'a garanti lors des phases de consultation du CCE.

En signant cet accord GAEMC Industry, **FO opte pour une GAEMC structurée, basée sur le volontariat, à la place d'un PSE ciblant directement des personnes.**

Vos représentants **FO seront ainsi présents en commission de suivi pour garantir l'application rigoureuse des dispositifs**